

# ASSEMBLEE GENERALE DU 26 OCTOBRE 2019

## Compte rendu de réunion

### I – Mot d'accueil du président

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents, constate que le quorum est atteint et ouvre l'assemblée générale le 26 octobre 2019 à 10h30.

Il présente à l'assemblée le programme de la journée ainsi que l'ordre du jour de la réunion.

### II – Rapport financier

La trésorière fait une présentation de la situation financière du club en précisant les dépenses et recettes de l'année par poste.

Solde des comptes : C/Chèques 784.74 et Livret 1036,47. Fonds de caisse : 228 €

### DEPENSES

Assurances :	127,50 €
Affiliation comité, Ecole de pétanque, Boulodrome	321,44 €
Cartes Bon Conseil, Timbres	51.60 €
Carnet mutation, inscription coupe	14,00 €
Remboursement Frais déplacement joueurs	97.76 €
Dépenses CDC, Coupe et Challenge	575.01 €
Part du club pour vêtement	906,00 €
Achat de licences	2319,00 €

### RECETTES

Remboursement frais coupe de France, de l'Anjou	190,00 €
Part de la permanence buvette 2 <sup>ème</sup> trimestre	146.54 €
Licences	2680,00 €
Recettes CDC, Coupe et Challenge Anjou	873,60 €
Subventions	300,00 €
Emprunt auprès du Président	1000,00 €
Estimation bénéfice Phases finales	570,00 €

## Précisions

Les 97,76 € de frais de déplacement ne concerne que les déplacements « Coupes » soit coupe de France, Coupe de l'Anjou, Challenge de l'Anjou et Coupe de Maine et Loire.

Subventions : Les 300 € concernent l'entreprise DeRichebourg, mais il y a eu aussi 966,00 € de subvention (GENERALI, Parchard, Finances Conseil et UGO TOMBINI Automobiles) qui ont servi exclusivement à payer la partie joueur manquante des vêtements de l'équipe B et la partie à charge pour La Rafle, à 30 € près. Cela évite une dépense de 420,00 € au club.

Au total, il y a eu 93 vêtements de vendus, ce qui représente 39 licenciés équipés d'au moins 1 vêtement.

Le bénéfice sur les licences est de 2680,00 € - 2319,00 € soit 361,00 €, ce qui ne représente que 13,50 % de la recette, ce qui est très peu.

Certaines opérations sont en cours et donc non comprises dans le solde des comptes.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

### III - Rapport du secrétaire

Le secrétaire présente les résultats du club. L'année 2019 est une année moyenne en terme de résultats pour les équipes engagées dans les championnats départementaux.

En championnat des clubs les résultats sont honorables puisque 2 équipes sont en capacité de monter d'une division.

Enfin, le club a gagné pour la 2<sup>ème</sup> fois la coupe de l'Anjou des clubs.

Il est rappelé aux joueurs la nécessité de passer par le site du club pour s'inscrire aux différents qualificatifs pour les championnats départementaux et de le faire dans les temps imposés par le comité départemental.

### IV - Les projets pour 2020

#### Les compétitions :

Pour l'année 2020, le club s'est positionné sur :

- 26/02 : vétérans boudrome couvert – 40 équipes
- 28/03 : qualificatif triplete
- 29/03 : qualificatif tête à tête et doublette féminin
- 26/06 : trophée triplete mixte vétérans
- 27/06 : Grand Prix de la Ville d'Angers

#### Hausse des licences :

La hausse de 2 € prévue par la fédération pour l'année 2020 a été repoussée, ce qui permet de maintenir le prix de notre licence à 40 €.

**Encadrement des coupes et championnats :**

Coupe de France : Jack Dechâtre

Coupe de l'Anjou : Dimitri Lambert

Challenge de l'Anjou : Gilles Brochard

Coupe vétérans : Jack Dechâtre

Championnat des clubs :

- Equipe 1 : Cyril Neau
- Equipe 2 : Stéphane Chauvel
- Equipe 3 : Mickael Brochard
- Vétérans : Gilles Brochard / Jack Dechâtre

**V – Accueil de nouveaux licenciés :**

- L'association Escale, qui œuvre auprès des personnes handicapées notamment dans le sport, a souhaité pouvoir utiliser le boulodrome. Une rencontre a eu lieu entre le responsable de l'Escale et le président de La Rafle d'Angers afin que ces personnes soient licenciées au club. Proposition adoptée à l'unanimité.
- L'effet boulodrome ainsi que des problèmes dans certains clubs font qu'il y a une demande importante de nouveaux joueurs pour signer dans notre club. Pouvons-nous accueillir dans de bonnes conditions un nombre illimité de nouveaux licenciés ? Après débat, il est décidé de limiter le nombre de joueurs à 100.

Séance close à 12 heures

Le président,

Jack Dechâtre